

**Madame, Monsieur,**  
**vous allez être hospitalisé(e) en ambulatoire,**  
**voici quelques consignes à suivre pour votre séjour.**

En ambulatoire, si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'une hospitalisation en chambre particulière pour encore plus de confort.  
**Pensez à la demander au moment de votre pré-admission.**

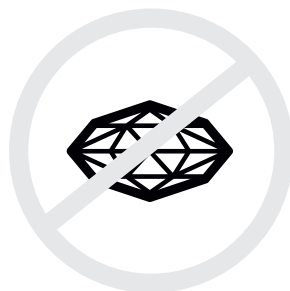


## AVANT UNE OPÉRATION



**Vous devez être à jeun, c'est à dire :**

**ne pas avoir bu, ne pas avoir mangé, ne pas avoir maché de chewing gum, ne pas avoir fumé.**



**Vous ne devez pas porter :**

**de bijoux, de maquillage, de sous-vêtements, de piercing, de lentilles, prothèse dentaire et auditive,**  
**de vernis à ongles (mains et pieds)**

**Le non-respect de ces consignes peut entraîner le report de votre intervention.**

# Les particularités de votre séjour en ambulatoire

## La veille de l'intervention et le matin

*Veillez respecter les consignes de sécurité :*

- Avoir lu et signé le consentement éclairé pour la prise en charge en ambulatoire.
- Respecter les consignes médicales et les consignes sur la prise des médicaments.
- Respecter les consignes d'hygiène corporelle préopératoire selon un document qui vous a été remis par le praticien.
- Etre à jeun : n'avoir ni bu, ni mangé, depuis minuit la veille de l'intervention (ou 6 heures avant l'heure de convocation à la clinique).
- Ne pas avoir consommé de l'alcool ni fumé durant les 12 heures précédant l'heure de convocation à la clinique
- Ni bijoux, ni piercing, ni maquillage, ni vernis à ongles sur les mains et les pieds.

*Etre joignable la veille ou donner aux admissions votre numéro de portable. Pour votre confort, la clinique peut en effet vous appeler si la convocation de votre chirurgien est plus de 1h30 avant votre passage au bloc opératoire et/ou vous adresser un SMS*

## Pensez à préparer votre sortie

- Votre accompagnant doit se présenter dans le service ambulatoire.

*Les modalités de sortie lui seront alors expliquées. En fonction de votre mobilité, l'accompagnant a la possibilité, sur demande, de rentrer son véhicule dans l'enceinte de l'établissement pour venir vous chercher (stationnement de courte durée).*

*Vous devez :*

- Avoir un téléphone à domicile, facilement accessible
- Etre accompagné pour votre sortie et en permanence la nuit suivant l'intervention.
- Ne pas sortir de chez soi jusqu'au lendemain de l'intervention.
- Ne pas conduire jusqu'au lendemain de l'intervention.
- Ne pas utiliser d'appareils potentiellement dangereux jusqu'au lendemain de l'intervention (tondeuse, scie électrique...)
- Ne pas prendre de décision importante jusqu'au lendemain de l'intervention.

## Pendant votre séjour

- Avant l'anesthésie, en arrivant, prévenez de toute modification de votre état de santé, de traitement et même d'une possibilité de grossesse.
  - Enlever toutes les prothèses (dentier, lunettes, lentilles de contact...)
- Vous êtes surveillé(e) par une infirmière. Certaines anomalies pourraient entraîner, sur prescription médicale, une prolongation de votre séjour.*

## A votre sortie

- Avant l'anesthésie, en arrivant, prévenez de toute modification de votre état de santé, de traitement et même d'une possibilité de grossesse.
  - Enlever toutes les prothèses (dentier, lunettes, lentilles de contact...)
- Vous êtes surveillé(e) par une infirmière. Certaines anomalies pourraient entraîner, sur prescription médicale, une prolongation de votre séjour.*

*Vous devez :*

- Donner un numéro de téléphone où vous pouvez être joint le lendemain de l'intervention.
- Avoir reçu du médecin ou de son secrétariat médical les certificats, les ordonnances et la date de votre prochain rendez-vous postopératoire.
- Avoir reçu de l'infirmière du service une fiche rose d'aptitude de sortie avec les coordonnées des praticiens à joindre en urgence.
- Anticiper votre surveillance du lendemain selon les recommandations de votre praticien et des équipes d'anesthésie-réanimation (appel du secrétariat...)
- Suivre les éventuelles recommandations médicales pour la prise de médicaments et les consignes du médecin.
- Manger léger et ne pas boire d'alcool le soir de l'intervention.
- Disposer éventuellement d'un coussin pour reposer le membre opéré.
- Etre à 1 heure maximum d'une structure hospitalière



Clinique de  
L'ALLIANCE

Saint Gatien  
LA CLINIQUE

